

## Le Mozambique réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Publié Le : Vendredi, 18 Juin 2021 15:04 Lu : 4 fois

Imprimer | Envoyer | Partagez

**NEW YORK (Nations-Unies) - Le Mozambique a réaffirmé son appui aux efforts internationaux visant à trouver une solution acceptable pour permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale.**

"Le Mozambique est fermement convaincu que le droit à l'autodétermination et à l'indépendance est un droit fondamental inaliénable de tous les peuples du monde, tel qu'il est clairement inscrit dans la Charte des Nations unies et d'autres documents importants de l'organisation", a déclaré lundi dernier le représentant du Mozambique auprès de l'ONU, Inacio Virgilio lors de la réunion du comité spécial relatif à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

***Par conséquent, le Mozambique continue d'appuyer les efforts internationaux visant à trouver une solution acceptable pour permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale et dans le respect de la Charte des Nations unies et des dispositions du droit international, a-t-il indiqué.***

Dans le sillage, le diplomate a qualifié l'absence de progrès, trois décennies après la résolution portant création de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), de "situation malheureuse qui perpétue les souffrances et la détérioration des conditions du peuple du Sahara occidental".

Le Mozambique demande au Comité spécial de la décolonisation d'"assumer sa pleine et effective responsabilité envers l'autodétermination du Sahara occidental".

Le Mozambique, par la voix de son ambassadeur à l'ONU, appelle également le Maroc et le Front Polisario à reprendre les négociations en vue de trouver une solution durable, juste et mutuellement acceptable.

***Par la même occasion, le diplomate mozambicain a réitéré l'importance du rôle de l'Union africaine (UA) dans le règlement de la question sahraouie. "Nous considérons que les deux parties (République sahraouie-Maroc), membres de l'organisation continentale, doivent accorder une haute priorité aux décisions adoptées par l'Union africaine", a-t-il soutenu.***

Il a noté, par ailleurs, que la troisième Décennie internationale pour l'éradication du colonialisme (2011-2020), proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies vient de se terminer, soulignant que malgré tous les efforts déployés, il reste encore 17 territoires non autonomes à décoloniser, dont le Sahara occidental.

Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

**Mots clés :** Sahara Occidental El Guerguerat